



## Valeurs empiriques de sept communes de la région seeland.biel/bienne concernant la communication de la publication des lignes directrices en matière de 3<sup>e</sup> âge :

- La publication a été mentionnée dans les actualités du village.
- La publication a donné lieu à un communiqué de presse et à la création d'un site Internet.
- La publication a été annoncée par le conseil communal et le conseil des aînés. La publication a été annoncée lors de l'assemblée communale.